

Séance du 05 Février 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 30 janvier 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. le Maire, M. Causse à M. Pommiez, M. Aguerre à M. Etcheto.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Luna Negra - Financement des travaux de mise aux normes de la salle de spectacle - Demandes de subventions

M. ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des discussions qui associent la DRAC, la Ville de Bayonne, la Région et le Département, un dispositif d'accompagnement culturel de l'activité du cabaret la Luna Negra se met en place.

La programmation volontairement éclectique de ce lieu permet l'expression d'artistes locaux et nationaux dans différents genres tels que le café-théâtre, la musique ou l'improvisation et permet de toucher un public diversifié. L'association se consacre aussi au soutien d'artistes régionaux en devenir et permet aux amateurs de se perfectionner au contact de professionnels.

Avec une moyenne de 70 personnes par soirée et plus de 130 spectacles par an, la Luna Negra a su s'imposer dans le paysage culturel de la ville et de la communauté d'agglomération BAB.

Actuellement, la Luna Negra occupe le local de la Pompe, propriété de la SARL Latina. L'association Quartier Latin souhaite développer son activité et envisage une extension de la Luna Negra. Pour ce faire, la Ville a acquis en 2006 les locaux constitués des lots n°1, 2, 11 et 12 au rez-de-chaussée de l'immeuble 12, rue de Gosse, cadastré BX 214.

Des travaux nécessaires de mise aux normes de ces locaux ont été engagés pour un coût global s'élevant prévisionnellement à 227 K€ TTC.

Cette opération peut bénéficier de subventions notamment du Conseil Régional au titre de la modernisation de salle dédiée au spectacle vivant ainsi que du Conseil Général.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région et du Département les subventions aux taux les plus élevés.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.